



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

L'ASSOCIATION

Fin 2022, l'association compte 21 membres ; elle est gérée par un conseil d'administration de 8 personnes qui a désigné un bureau de 5 personnes pour assurer la gestion courante.

Conseil d'administration de l'ASP 04 en 2022

| | | |
|---------------|------------------------------|-------------------------------|
| Bureau | Présidente : | Madame Marie-Françoise HARTOG |
| | Secrétaire : | Madame Sandrine CROMO |
| | Trésorière : | Madame Dominique GAU |
| | Secrétaire adjointe : | Madame Barbara BOULARD |
| | Trésorier adjoint : | Monsieur Alain GAIMARD |

Madame Annie DU GARREAU
Madame Claudie LECLERE
Monsieur Jacques LECLERE

Madame Hélène VERNY membre d'honneur

Les statuts prévoient que le conseil est élu pour 3 ans ; son mandat ayant débuté en 2022, le renouvellement est à prévoir lors de l'assemblée générale 2025.

L'association ne dispose pas de local propre depuis la fermeture en 2018 de l'ancienne maison des associations. Elle bénéficie de la mise à disposition, par le centre hospitalier de Manosque, d'une salle où tenir les formations et les groupes de parole.

L'adresse du siège social est :

Maison des associations
337 avenue de l'Argile boîte 6
04100 MANOSQUE

L'association est régie par des statuts déposés en Préfecture.

L'association est membre de la SFAP et fait partie de ÊTRE-LA.

L'association est agréée comme association de défense des usagers du système de santé.

L'ASP 04 est une association reconnue d'intérêt général.

ACTIVITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

L'équipe d'accompagnement

Fin 2022, l'association compte 21 adhérents et 12 bénévoles ayant suivi la formation initiale.

3 nouveaux bénévoles commencent leur formation.

L'organisation légale des soins palliatifs prévoit pour chaque nouveau bénévole un entretien avec une psychologue avant et après la formation initiale.

Ils sont assurés par Madame Alicia FAKHRY, psychologue.

Des groupes de paroles obligatoires sont proposés chaque mois aux bénévoles , animés par Madame Catherine BILLE-DIMECH, psychanalyste.

Activité des bénévoles d'accompagnement

Elle s'exerce sur :

*orientation de l'Équipe territoriale des Soins Palliatifs, de l'Unité de Soins Palliatifs de l'hôpital de Manosque,

*sollicitation d'un médecin, d'un soignant, de la famille, en EHPAD ou dans une autre structure

- Dans le secteur sud du département des Alpes de Haute Provence
- Dans les établissements conventionnés avec l'ASP 04 (hôpitaux, EHPAD, SMR)
- À domicile, selon les demandes,

Les conventions régissent l'action des bénévoles auprès des malades, les liaisons avec les équipes soignantes, et les informations à partager.

Établissements conventionnés avec l'ASP 04 et date de signature

Hôpital de Manosque, EHPAD St André et Clinique Jean Giono (2001)
Centre d'hémodialyse des Alpes à Manosque (2002)
EHPAD les Cèdres à Manosque (2004)
EHPAD l'Étoile à Manosque (2017)
EHPAD et SMR à Forcalquier (2009)
EHPAD de Malijai (2019)
EHPAD de Banon (2009)
EHPAD de Volx (2016)
EHPAD de Valensole (2009)
EHPAD de Puimoisson (2009)
EHPAD l'Oustaou de Lure à Peipin (2012)
EHPAD les Opalines à Oraison (2017)
EHPAD Les Bois de Galfard à Oraison (2012)
Hôpital de Riez (2012)
SMR le Verdon à Gréoux (2012)

BILAN DE L'ACTIVITÉ D'ACCOMPAGNEMENT EN 2022

1046 accompagnements ont été effectués dans les différents établissements conventionnés mais aussi à domicile.

| Lieux d'intervention | Nombre d'interventions | Nombre de visites | Heures passées | km parcourus |
|----------------------------|------------------------|-------------------|----------------|---------------|
| USP HOPITAL MANOSQUE | 151 | 435 | 286,5 | 4 661 |
| SSR J GIONO MANOSQUE | 29 | 82 | 53,0 | 464 |
| SSR HOPITAL FORCALQUIER | 44 | 176 | 65,0 | 1 584 |
| EHPAD BANON | 33 | 81 | 57,0 | 1 254 |
| EHPAD ST ANDRE MANOSQUE | 14 | 48 | 15,0 | 588 |
| EHPAD MALIJAI | 8 | 18 | 9,0 | 480 |
| CAFE DES AIDANTS MANOSQUE | 8 | 23 | 18,0 | 128 |
| GROUPE ENDEUILLES MANOSQUE | 5 | 30 | 14,0 | 80 |
| HOPITAL RIEZ | 18 | 20 | 16,0 | 792 |
| EHPAD RIEZ | 1 | 1 | 1,0 | 44 |
| EHPAD VALENSOLE | 3 | 5 | 2,0 | 222 |
| EHPAD PUIMOISSON | 2 | 2 | 2,0 | 64 |
| DOMICILE MANOSQUE | 3 | 3 | 4,0 | 8 |
| DOMICILE FORCALQUIER | 19 | 19 | 20,0 | 0 |
| DOMICILE REILLANE | 26 | 26 | 39,0 | 780 |
| EHPAD L'ETOILE MANOSQUE | 30 | 77 | 60,0 | 531 |
| Total | 394 | 1 046 | 661,5 | 11 680 |

Une intervention peut permettre plusieurs visites de patients, un même patient est rencontré plusieurs fois ; les chiffres donnés ne correspondent donc pas au nombre de

patients accompagnés : il est de quelques unités à domicile, plusieurs dizaines dans les lieux de soins.

La dispersion géographique des demandes, et des domiciles des bénévoles, induit des déplacements importants, compliquant la réponse aux demandes d'intervention.

Groupes de parole :

Ils sont assurés par Catherine Billé-Dimech psychanalyste, rassemblant en moyenne 7 participants.

ACTIVITÉ DE FORMATION

Formation initiale

Fin 2022, nous avons recruté 3 nouveaux candidats qui vont commencer la formation initiale.

La formation initiale est effectuée par la combinaison de participation à des formations continues, aux groupes de parole, et des accompagnements en binôme avec des bénévoles déjà formés.

Formation continue

Au total, 12 membres de l'association en ont bénéficié.
L'ASP 04 a proposé 4 sessions à Manosque et 1 à Banon.

BILAN DE LA FORMATION CONTINUE EN 2022

| Date | Intitulé de la formation | Formateur | Temps passé | Lieu |
|-------------|--|------------------|--------------------|-------------|
| 22/01/22 | Comment établir une relation en confiance dans l'accompagnement | Y.PINNA | 6h | MANOSQUE |
| 19/03/22 | Pourquoi j'accompagne, motivations conscientes et inconscientes | M.PIQUET | 6h | MANOSQUE |
| 07/04/22 | Projection du film « De son vivant » de Emmanuelle Bercot | | 3h | MANOSQUE |
| 30/04/22 | Conférence « Vivre avec l'invisible » | M. DE HENNEZEL | 3h | BANON |
| 15/10/22 | Influences des secrets toxiques sur les personnes en fin de vie | H.MICOLLET | 6h | MANOSQUE |
| 26/11/22 | Les jeux psychologiques et les manipulations dans l'accompagnement | M.PIQUET | 6h | MANOSQUE |

DIFFUSION DE LA CULTURE PALLIATIVE

communication

La projection d'un film «De son vivant» suivi d'un débat a été organisé le 7 avril au cinéma de Manosque, animé par Marie-Françoise Hartog ; elle a réuni une centaine de participant.

C'est en même temps une action de formation.

Pour présenter et faire connaître à un large public les objectifs et les activités de l'association, nous avons participé, en tenant un stand, à deux forums d'associations ; l'un à Manosque le 10 septembre et à St Étienne Les Orgues le 4 septembre.

Participation aux activités de plusieurs organisations ou instances départementales et régionales, dans le cadre de la défense des droits des usagers, détaillé dans le rapport moral.

ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

Les membres du bureau se tiennent en liaison régulière pour assurer le secrétariat, le courrier (postal et électronique), la comptabilité, le fonctionnement interne de l'association, la préparation et le suivi des formations, les activités de liaison avec de multiples organismes, Cela représente beaucoup d'heures de travail indispensables à la bonne marche de l'association, et le concours de nouveaux bénévoles est vivement souhaité.

BILAN FINANCIER

Le bilan financier est positif de 1176€.

Concernant les recettes ;

*Les subventions :

Elles n'ont pas toutes été accordées (Conseil Départemental et commune de St Étienne les Orgues).

Les subventions les plus importantes (Conseil Régional, FDVA et CNAM/SFAP) sont malheureusement versés tardivement ce qui rend la gestion plus difficile.

*Les cotisations des adhérents

*Les dons

L'association a bénéficié d'un don de 1000€ de la part du Lion's Club.

Concernant les dépenses ;

Toujours 2 postes principaux qui sont :

Les frais et honoraires concernant les formations (1740€) et les groupes de parole (1260€) s'élèvent à 3000€.

Les frais de prise en charge des déplacements s'élèvent à 1509€.

A cela se rajoutent les frais d'honoraires d'une psychologue pour les entretiens au recrutement de nouveaux bénévoles, qui s'élèvent à 450€ pour l'année 2022.

L'association privilégie ces dépenses importantes pour assurer son activité.

Une formation et un groupe de parole ont été annulés, les dépenses ont été restreintes et nous avons bénéficié d'un don de 1000€ ce qui a permis d'avoir un bilan positif.

La prévision budgétaire 2023 sera sensiblement identique à 2022.

La présidente et la trésorière sont les seules personnes habilités à gérer les comptes de l'association et en particulier signer les chèques émis par l'association.

le 14 janvier 2023 à Manosque
la présidente
Marie-Françoise HARTOG